

**Procès-verbal de la 158^e assemblée extraordinaire du
conseil d'établissement du Cégep de Lanaudière à Joliette
tenue le jeudi 15 décembre 2022, à 18h00 via la plateforme TEAMS**

PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE

- Mme Annie Bacon
- Mme Kathleen Bélanger
- Mme Mégane Bourdon-Marchand
- Mme Patricia Forget
- Mme Albanie Leduc
- Mme Amélie Lepage
- M. Sylvain Riendeau
- M. Jean-Pierre Trépanier

• ABSENCES

- Mme Isabelle Gagnon
- Mme Isabelle St-Denis
- Mme Andrée St-Georges

AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE

- Mme Hélène Latendresse

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ayant constaté le quorum, le directeur, M. Sylvain Riendeau, ouvre la réunion à 18h00 et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

CECJ221215-01	<p>Sur proposition de Mme Amélie Lepage, dûment appuyée par Mme Albanie Leduc, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le point 8 devient un point d'information au lieu d'un avis. <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
----------------------	---

ORDRE DU JOUR

1.	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2.	Adoption de l'ordre du jour;
3.	Adoption du cahier programme Sciences de la nature par Josianne Lafrance, Normand Kevin Aubin et Nancy Pelletier;
4.	Adoption du cahier programme Sciences, informatique et mathématique par Josianne Lafrance, Normand Kevin Aubin et Annie Bacon;
5.	Adoption de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) par Josianne Lafrance et Normand Kevin Aubin;
6.	Adoption du cahier de programme Techniques d'éducation spécialisée par Josianne Lafrance, Martin Richard et Daphné-Rebecca Arbour;
7.	Adoption de la grille de cours du profil Entreprise du programme Sciences humaines par Josianne Lafrance et Martin Richard;
8.	Point d'information sur le Plan stratégique régional;
9.	Levée de l'assemblée.

3. Adoption du cahier programme Sciences de la nature

Sujet présenté par M. Normand Kevin Aubin, conseiller pédagogique et Mme Nancy Pelletier, enseignante de Biologie.

À l'automne 2021, le ministère a fait parvenir au collège un nouveau devis pour le programme de Sciences de la nature avec comme directive d'accueillir la première cohorte à l'automne 2023 (implantation facultative) ou à l'automne 2024 (implantation obligatoire).

La direction du collège a mandaté le comité de programme de Sciences de la nature pour élaborer un nouveau programme basé sur le nouveau devis du ministère. Un comité conjoint d'élaboration Sciences de la nature et Sciences, informatique et mathématique a effectué les travaux d'élaboration du nouveau programme.

Après un an de travail, le comité de programme a livré un projet de programme qui permettra au collège d'offrir la nouvelle version locale du programme Sciences de la nature dès l'automne 2023.

Des félicitations sont offertes à toutes les personnes qui ont travaillé à l'élaboration du cahier programme.

Attendu les travaux du comité d'élaboration;

Attendu la recommandation à l'unanimité du comité de programme de Sciences de la nature;

Attendu l'avis favorable du comité de gestion pédagogique au DCC;

Attendu l'avis favorable de la commission des études;

CECJ221215-02	<p>Sur proposition de Mme Kathleen Bélanger, dûment appuyée par Mme Patricia Forget, il est résolu d'adopter le cahier programme de Sciences de la nature (200.B1)</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	--

4. Adoption du cahier programme Sciences, informatique et mathématique

Sujet présenté par M. Normand Kevin Aubin, conseiller pédagogique et Mme Annie Bacon, enseignante de Mathématiques.

À l'automne 2021, le ministère a fait parvenir au collège un nouveau devis pour le programme de Sciences, informatique et mathématique avec comme directive d'accueillir la première cohorte à l'automne 2023 (implantation facultative) ou à l'automne 2024 (implantation obligatoire).

La direction du collège a mandaté le comité de programme de Sciences, informatique et mathématique pour élaborer un nouveau programme basé sur le nouveau devis du ministère. Un comité conjoint d'élaboration Sciences de la nature et Sciences, informatique et mathématique a effectué les travaux d'élaboration du nouveau programme.

Après un an de travail, le comité de programme a livré un projet de programme qui permettra au collège d'offrir la nouvelle version locale du programme Sciences, informatique et mathématique dès l'automne 2023.

Des félicitations sont offertes à toutes les personnes qui ont travaillé à l'élaboration du cahier programme.

Attendu les travaux du comité d'élaboration;

Attendu la recommandation à l'unanimité du comité de programme de Sciences, informatique et mathématique;

Attendu l'avis favorable du comité de gestion pédagogique au DCC;

Attendu l'avis favorable de la commission des études;

CECJ221215-03	<p>Sur proposition de Mme Amélie Lepage, dûment appuyée par Mme Patricia Forget, Il est proposé d'adopter le cahier programme de Sciences, informatique et mathématique (200.C1).</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	---

5. Adoption de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)

Comme trois articles sont en litige (7.8.1 Points bonis; 7.18 Confidentialité; 14.2 Rencontre avec la direction adjointe), ce point n'a pas été discuté à la commission des études et a été remis à une date ultérieure, ce point est reporté à une prochaine rencontre du conseil d'établissement.

6. Adoption du cahier de programme de Techniques d'éducation spécialisée

Sujet présenté par Mme Daphné-Rebecca Arbour, enseignante au programme de Techniques d'éducation spécialisée, et M. Martin Richard, conseiller pédagogique.

En 2021, le ministère nous a fait parvenir un nouveau projet de formation pour le programme de Techniques d'éducation spécialisée avec comme directive d'accueillir la première cohorte au plus tard à l'automne 2023.

La direction du collège a mandaté le comité de programme de Techniques d'éducation spécialisée pour élaborer un nouveau programme basé sur le nouveau devis du ministère.

Après un an de travail, le comité de programme a livré un projet de programme qui permettra au collège d'offrir la nouvelle version locale du programme Techniques d'éducation spécialisée dès l'automne 2023.

Des félicitations sont offertes au département de Techniques d'éducation spécialisée, ainsi qu'au conseiller pédagogique.

Attendu l'adoption à l'unanimité par le comité de programme de Techniques d'éducation spécialisée;

Attendu la recommandation favorable du comité de gestion pédagogique au DCC;

Attendu l'avis favorable de la commission des études

CECJ221215-04	<p>Sur proposition de M. Jean-Pierre Trépanier, dûment appuyée par Mme Kathleen Bélanger, il est résolu d'adopter le cahier programme de Techniques d'éducation spécialisée (351.A1).</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	---

7. Adoption de la grille de cours du profil Entreprise du programme Sciences humaines

Le conseil d'établissement a adopté le Cahier de programme Sciences humaines (300.A1) lors de sa rencontre du 24 novembre 2022. À la suite de son adoption, des modifications ont dû être apportées à la grille de cours du profil Entreprise pour la rendre conforme à la structure initiale pour ce profil qui avait été adoptée en comité de programme.

Ces modifications sont présentées pour avis. À la suite de l'adoption de ces modifications par le conseil d'établissement, le cahier de programme sera diffusé à la communauté pour application dès la session d'automne 2023.

Attendu l'adoption à l'unanimité par le comité de programme de Sciences humaines;

Attendu la recommandation favorable du comité de gestion pédagogique au DCC;

Attendu l'avis favorable de la commission des études

Il est proposé d'adopter la nouvelle grille de cours du profil Entreprise du programme de Sciences humaines (300.A1).

CECJ221215-05	<p>Sur proposition de Mme Amélie Lepage, dûment appuyée par Mme Patricia Forget, il est résolu d'adopter la nouvelle grille de cours du profil Entreprise du programme de Sciences humaines (300.A1).</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	---

8. Point d'information sur le Plan stratégique régional

M. Sylvain Riendeau présente le document et explique les actions locales retenues à la suite des consultations faites : début octobre : auprès des membres du personnel; début décembre : auprès du regroupement étudiant.

Il mentionne que nous avons jusqu'à 13 janvier prochain pour émettre nos commentaires et informe les membres qu'ils pourront faire parvenir leurs commentaires par courriel à son attention.

Le document sera présenté pour avis à la rencontre du 16 février 2023.

9. Levée de l'assemblée

CECJ221215-06	L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu par M. Sylvain Riendeau de lever la séance à 19 h 05. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	--



Sylvain Riendeau
Président par intérim



Hélène Latendresse
Secrétaire